

Paris, le 28 octobre 2020

Madame le Maire,

J'ai le plaisir de vous informer que le jury national des Villes et Villages Fleuris a décidé d'attribuer le Label « Quatre Fleurs » à la ville de Senlis.

Le jury a apprécié l'accueil très convivial qui lui a été réservé par une délégation particulièrement impliquée dans la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager de Senlis. Une bonne connaissance des critères et des enjeux du label a été appréciée et valorisée par l'organisation de la visite et les documents joints.

Ville de patrimoine et d'histoire située entre forêts et plaines agricoles, Senlis est une commune très soignée.

Le centre historique - classé secteur sauvegardé - recèle des trésors comme les sept jardins secrets, les ruelles pavées, ou encore les nombreux monuments architecturaux et historiques. Au fil de la visite, le jury a apprécié entre autres le jardin de l'évêché d'inspiration médiévale. Il a néanmoins regretté le manque de végétalisation sur la place ou aux abords de Notre-Dame.

Le règlement local de publicité assure une belle harmonie des enseignes commerciales ; une attention doit toutefois être portée à l'entretien du mobilier urbain (candélabres, corbeilles, barrières).

Les massifs floraux sont bien répartis sur la commune et adaptés aux lieux. Les compositions de plantes vivaces et d'arbustes sont bien réalisées. Les jeux de textures, de volumes et de mouvements sont d'un très bel effet ; le jury conseille l'ajout de plantes colorées.

Le parc du château royal ou encore le nouveau jardin du Bastion de la porte de Meaux expriment bien le talent de vos équipes.

Le patrimoine arboré de la ville est d'une belle richesse : plus de 5000 arbres classés et suivis par un plan de gestion élaboré dans les règles de l'art.

Les espaces naturels sont importants et participent à l'attractivité de la commune ; vous travaillez d'ailleurs avec de nombreux partenaires pour la gestion et la valorisation de ces sites : le CPIE des Pays de l'Oise, le Sage de la Nonette, le PNR, etc.

Des sentiers de randonnées permettent de découvrir le patrimoine historique et naturel de la cité. L'ancienne ligne SNCF a été aménagée en voie verte et offre désormais une agréable promenade pour les habitants et les visiteurs.

Le parc écologique et ses différentes zones sont de véritables lieux de détente dans un environnement respecté et protégé.



Senlis se veut ville éco-exemplaire, ainsi les nombreux projets structurants réalisés ou initiés sont toujours conduit sous l'égide de la transition écologique.

La gestion des espaces verts est remarquable : protection des ressources naturelles, zéro phyto, méthodes alternatives de désherbage dont l'éco-pâturage ; gestion différenciée, enherbement du cimetière ; compostage en pied d'immeuble ; etc.

Senlis est également une ville solidaire. Le jury a apprécié les actions conduites pour fédérer les habitants autour de votre démarche et entretenir le lien-social. Vous organisez des réunions de quartiers, animez des ateliers participatifs et vous proposez aux habitants des « contrats citoyens » afin d'être accompagnés pour végétaliser devant chez eux. Les services techniques travaillent ponctuellement avec des chantiers d'insertion. Par ailleurs, Senlis compte 340 jardins familiaux ainsi qu'un jardin partagé.

Senlis est bel et bien « un joyau dans un écrin de verdure », une ville attractive où il fait bon vivre.

Avec toutes mes félicitations, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



Thibaut BEAUTÉ
Président du CNVVF

Madame Pascale LOISELEUR
Maire de SENLIS

